

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 6 FEVRIER 2018

Date de la convocation : 2 février 2018

Date d'affichage : 2 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le six février à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

**Présents** : Robert BESANÇON, Jacky CADOT, Clément CONTINANT, Véronique DUCHAMP, Laurence FOURNIER, Stéphane GAUCHER, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Bruno LÉOTIER, Nicolas MENNETRIER, Valérie PELLERIN, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD.

**Absent excusé** : Vincent BLANCHOT.

**Représentés** : Marion HORNBECK par Valérie PELLERIN, Robert MOCQUARD par Patricia HONNET, Nancy MOLIÈRES par Robert BESANÇON, Ninetta NUNINGER par Clément CONTINANT.

**Secrétaire** : Madame Véronique DUCHAMP

Le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2017 est lu et approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- vote le budget primitif 2018 sur proposition de la commission de finances arrêté aux sommes suivantes :
  - Section de fonctionnement : 2 529 710 €
  - Section d'investissement : 1 639 430 €
- vote les taux de la fiscalité des ménages qui sont identiques à ceux de 2017 :
  - taxe d'habitation : 15.73 %
  - taxe foncier bâti : 25.68 %
  - taxe foncier non bâti : 21.92 %
- attribue les subventions aux associations au titre de l'année 2018 pour une somme de 9 514 € sachant que le Maire et Jean-Philippe HASS, maire-adjoint, quittent la séance pendant la présentation du rapport et du débat
- crée un emploi pour accroissement d'activité pour une période de 6 mois
- attribue des marchés pour le transfert de la bibliothèque dans une maison champenoise
- décide de revenir à la semaine des 4 jours dans le cadre de l'aménagement des rythmes de l'enfant
- accepte une convention à passer avec Troyes Champagne Métropole pour valoriser des travaux d'économie d'énergie
- accepte le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 27 novembre 2017 qui a évalué les transferts liés aux compétences de la nouvelle communauté d'agglomération
- accepte la proposition financière de Troyes Champagne Métropole pour le transfert de la zone artisanale de l'Arcade qui est conforme aux présentations ultérieures et qui prévoient des coûts d'entretien de 1 636 € (coût annualisé de gestion) et 5 414 € (coût annualisé de renouvellement) qui seront déduits de l'attribution de compensation

- accepte la proposition de la commission de finances d'amortir les fonds de concours à verser au SDEA, dans le cadre des travaux de renforcement de l'installation d'électricité et d'éclairage public rendus nécessaires par l'aménagement du centre bourg.

### **Informations et questions diverses**

#### ***Le Maire :***

- informe le conseil municipal qu'il le réunira prochainement pour lui présenter le programme local de l'habitat, le dossier sur le développement de la fibre optique et le SRADETT (schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires).
- fait un point de la permanence emploi tenue par TCM
- TCM organise le 13 mars une réunion pour faire le point du nouveau service de transport des voyageurs
- la MAPA se réunira le 27 février pour ouvrir les enveloppes reçues dans le cadre de la consultation de voiries
- il a signé l'acte à passer avec monsieur MAUFFROY et madame BORDO. Pour l'intégration de la rue des Hauts du Moulin, le notaire attend encore deux signatures. Le dossier de la rue Marcel Chutry est au service des hypothèques.

#### ***Nicolas MENNETRIER***

- le service technique a commencé les travaux dans le nouveau bâtiment. Il propose une visite des lieux au conseil municipal le 17 février à 10 H 30.

**Patricia HONNET** fait part d'une réunion avec TCM qui souhaite étendre la zone d'activités de Saint-Lyé où sera implantée la chanvrière, pour y accueillir des entreprises agro-industrielles. TCM doit revenir pour préciser les activités en question, et pour évoquer avec le Département l'éventuelle interdiction de poids-lourds dans la traversée de Saint-Lyé. Robert BESANÇON estime dommage de prélever encore sur les espaces agricoles alors que certaines zones ne sont pas remplies.

#### ***Jean-Philippe HASS***

- présente le spécial «vie locale» et particulièrement l'après-midi du 17 février 2018 qui devrait permettre la mise en place de nouveaux ateliers (randonnée-échecs-bricolage/échange).
- Il informe le conseil municipal du projet de l'ACMSH et de la bibliothèque de réaliser un travail autour du centenaire de l'armistice (exposition-spectacle).

**Marie-Laure HRVOJ** évoque les inondations et sa demande, auprès du COPE de Barberey - Saint-Lyé, de reprendre le programme de modernisation commencé.

**Jacky CADOT** a constaté que les feux sur le pont de la Seine sont posés et s'interroge sur la date de leur mise en marche. Patricia HONNET répond qu'ils seront mis en service une fois que les travaux prévus sur la RD seront effectués. Jean-Philippe HASS suggère d'informer les lyotains sur le choix des feux qui n'est manifestement pas compris.

#### ***Robert BESANCON***

- fait état de flaques d'eau persistantes au pied du container à verres rue de la Libération et de la présence de trous importants en bas de la rue des Héros de la Résistance. Il signale, par ailleurs, l'état boueux du pont de la Seine au bout de la rue des Héros de la Résistance.
- il s'interroge sur le devenir et la réfection des ponts SNCF, compte-tenu que l'électrification de la ligne Paris-Bâle est toujours aussi compromise.
- Il a vu dans la presse que le Préfet n'a pas donné de suite favorable à la demande du collectif de rattacher le hameau de Grange l'Evêque à la commune de Saint-Lyé.

**Denis PHILIPPE** informe le conseil municipal que le collectif en question a fait savoir par un flyer dans les boîtes aux lettres qu'il déposait un recours gracieux. Il tient à préciser que, de ce fait, le SIGE continue de fonctionner.

**Véronique STOLTZ** sollicite le Maire sur l'état d'avancement du dossier de résidence intergénérationnelle. Il lui répond que Mon Logis attend les fouilles.

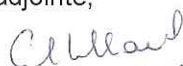
**Laurence FOURNIER** présente le nouveau logo de la commune et sa volonté de mettre en place une charge graphique.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h.

Fait à Saint-Lyé, les jour, mois et an susdits



Pour le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> adjointe,

  
Christine ROBILLARD